

Enjeux de l'interprofession : Interfel renoue le dialogue avec les pouvoirs publics

Dans son précédent communiqué, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, dénonçait le manque d'écoute des pouvoirs publics face aux problématiques de la filière fruits et légumes. Elle a cette fois-ci été entendue. Bruno Dupont, président d'Interfel et Jacques Rouchaussé, président du CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et légumes) se sont entretenus ce matin avec le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, et ont pu aborder en toute transparence les difficultés rencontrées par la filière au regard de la politique du ministère, notamment dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation.

Lors de cet échange avec le ministre de l'Agriculture, Bruno Dupont a une nouvelle fois regretté le manque de prise en compte dans les débats des propositions pourtant étayées et chiffrées des fruits et légumes frais.

Pour rappel, la filière fruits et légumes n'avait pas attendu les Etats Généraux de l'Alimentation pour faire des **propositions concrètes** concernant la réduction de l'usage des pesticides. Elle avait en ce sens demandé à ce que 1,2 milliard d'euros du plan d'investissement prévu par le gouvernement lui soit consacré afin de financer la recherche pour parvenir à une réduction entre 20 et 50% de l'utilisation des pesticides d'ici 2030. Pourtant, elle n'a pas été entendue !

Bruno Dupont et Jacques Rouchaussé ont ainsi rappelé une nouvelle fois l'importance d'un accompagnement financier de l'Etat, en plus des nombreux investissements déjà engagés par la filière. Diminuer le recours aux pesticides en développant des solutions alternatives, oui ! Mais avec des solutions crédibles : stop à la communication, place à l'action !

De son côté, le ministre Stéphane Travert a réaffirmé sa volonté de prendre en compte la réalité des **spécificités de la filière des fruits et légumes frais**, et a demandé à ses services que l'ensemble des mesures qui sont actuellement à l'étude fasse l'objet d'échanges réguliers avec ses représentants.

Il a par ailleurs affirmé vouloir trouver une solution avec son homologue de l'Education nationale face à la situation de blocage provoquée par **l'interdiction faite à Interfel** de mener des actions d'information collective sur les fruits et légumes frais **dans les écoles**.

Ainsi, les présidents des deux structures espèrent qu'un dialogue pérenne et constructif va désormais pouvoir se renforcer, afin d'avancer et de travailler ensemble pour l'avenir de la filière.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com